

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 23 juillet 2009

CP 09/07-05

**INSTITUT MEDICO-EDUCATIF ET PROFESSIONNEL
DE TARN ET GARONNE
CONVENTION ARTS PLASTIQUES**

J'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente un dossier concernant la gestion de l'I.M.E.P. de Tarn-et-Garonne à Mimizan-Plage, pour lequel la Commission de Surveillance de l'établissement a émis un avis favorable.

Il s'agit de reconduire le contrat de la personne recrutée en qualité d'intervenant extérieur, durant l'année scolaire 2009/2010.

L'intéressée donnera des cours d'arts plastiques en milieu scolaire à raison de six heures par semaine, sera rémunérée sur la base du tarif brut horaire de 22,87 € et sera affiliée pour la totalité des risques au régime général de la Sécurité Sociale et au régime complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des Collectivités Locales (IRCANTEC).

Au titre de son agrément d'intervenant extérieur elle sera placée sous la responsabilité de la directrice d'école.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur cette proposition.

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la reconduction du contrat de la personne recrutée en qualité d'intervenant extérieur durant l'année scolaire 2009/2010 pour donner des cours d'arts plastiques en milieu scolaire à raison de six heures par semaine ;
- Précise que l'intéressée sera rémunérée sur la base du tarif horaire de 22,87 € et affiliée pour la totalité des risques au régime général de la Sécurité Sociale et au régime complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des Collectivités Locales (IRCANTEC) ;
- Autorise Monsieur le Président à signer cette convention au nom et pour le compte du département.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,